

Anatomie des printemps arabes

François Burgat, CNRS - Ifpo

In Bertrand Badie et Dominique Vidal (dir) pp 97-107

Nouveaux acteurs, nouvelle donne : l'état du monde 2012

Les révoltes populaires inaugurées par le « printemps tunisien » de janvier 2011 ont éclairées à posteriori plusieurs dimensions importantes des dynamiques arabes internes comme des relations internationales : le long aveuglement des diplomaties européennes depuis leur soutien en 1992 au coup d'Etat des militaires algériens jusqu'à la permanence du phénomène islamiste et la difficulté récurrente du regard occidental à y poser un regard dépassionné et réaliste.

The series of popular revolts initiated by the "Tunisian Spring" in January 2011 sheds light on several major aspects of the dynamics of Arab national politics and international relations : in addition to the long blindness of European diplomacy (since its support for the coup in Algerian in 1992) it shows the persistence of the different expressions of Islamist currents (in spite of significant internal changes) as well as the scant attention they continue to receive in the dominant Western understanding and perception of the region.

Mots Clefs : Monde arabe, Maghreb, Mashreq, Tunisie, Algérie, Maroc, Libye, Egypte, Islam, Islamisme, Frères Musulmans, Jihadistes, Salafis, Oppositions, Printemps arabes, Révolte, Transition démocratique, Ben Laden,

Arab World, Islam, Islamism, Arab Revolts, Maghreb, MENA, Mashreq, Muslim Brother-

hood, Salafis, Jihadism, Bin Laden, Algeria, Tunisia, Egypt, Libya,

Le « printemps » inauguré par la déroute du président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali, chassé le 14 janvier 2011 au terme de vingt-trois années de pouvoir, a fait très inopinément entrevoir la fin d'un long hiver autoritariste arabe. Directement (en Tunisie, en Égypte, en Libye, au Yémen et au Bahreïn), mais également par réaction ou par anticipation, en Algérie, en Syrie, au Maroc, en Jordanie, en Arabie saoudite notamment, la vague de contestation affecte tous les régimes de la région. Une telle sortie de l'autoritarisme avait été souvent entre-aperçue, régulièrement annoncée, mais autant de fois différée. En Occident, l'image d'un monde arabe passif et culturellement inconciliable avec les aspirations démocratiques du reste de la planète est d'ores et déjà profondément transformée.

Le long hiver autocratique arabe (1990-2011)

Frappée de plein fouet par la chute inattendue de deux de ses principaux alliés, la France a pris un virage diplomatique d'autant plus spectaculaire que c'est elle qui, tout particulièrement au Maghreb, avait donné le « la » de la complaisance européenne à l'égard de régimes largement discrédités. Longtemps en délicatesse avec des peuples qui s'estimaient trahis par le soutien apporté aux régimes qui les opprimaient, Paris semble assumer désormais, en anticipant la généralisation des

révoltes, de l'être avec plusieurs régimes (notamment syrien) bien décidés à perdurer. Les chancelleries occidentales, pendant plusieurs décennies, ont refusé de nommer par leurs noms – totalitarisme et répression, clientélisme et corruption – les fondements de l'exceptionnelle « stabilité » de leurs partenaires du sud. Plus que de longues illustrations, il suffit sans doute de rappeler qu'avant d'être reconnus et traités, mais seulement au lendemain de leur chute, comme de parfaits dictateurs, les chefs d'État tunisien et égyptien avaient été tous deux décorés par la France, en 1987 et 1990 – à l'instar de leur homologue algérien Abdelaziz Bouteflika en 2004 –, d'un « prix Louise Michel des droits de l'homme et de la démocratie » censé attester de l'excellence de leurs performances dans ces domaines...

La liste est longue des changements qui pourraient intervenir dès lors que les dirigeants arabes se réconcilieraient avec des sociétés qu'ils ont longtemps opprimées, restaurant de surcroît, ce faisant, la respectabilité de leurs partenaires européens. Les questionnements (prospectifs ou sur le passé récent) ouverts par le processus de sortie de l'autoritarisme sont nombreux. Il est intéressant de comprendre ce qui, en janvier 2011 en Tunisie, a permis au désespoir « fondateur » de Mohamed Bouazizi de réussir là où des générations d'opposants de tous bords, de « révoltes du pain » en grèves ou même en victoires électorales, avaient échoué. Quels sont les facteurs qui permettent de comprendre les différences de temporalité et d'itinéraires, entre le « peloton de tête » de la Tunisie et de l'Égypte (et du Yémen et de la Libye), où les révoltes ont franchi des étapes irréver-

sibles et d'autres (la Syrie, le Bahreïn, l'Algérie, le Maroc, l'Arabie saoudite, etc.) dont les dirigeants s'efforcent depuis le 14 janvier 2011, grâce à un cocktail de répression, de concessions et de prébendes, de contredire les théoriciens de cet « effet domino » qui leur fait craindre pour leur survie ? Quelles sont les étapes (et les défis) prévisibles de la reconfiguration des nouvelles scènes électorales ? Quel pourrait être le rapport de forces entre les formations partisans en présence, anciennes ou nées dans le contexte de la révolte ?

Pour toutes, la partition sera nouvelle. Les partis déchus, longtemps installés dans le confort d'un faux pluralisme, ne peuvent plus emprunter les raccourcis de la manipulation et doivent apprendre à cohabiter. La gauche, un temps marginalisée par les islamistes, va peut-être tenter d'exploiter des tensions sociales aggravées par le coût économique des révoltes. Les islamistes, dans leurs différentes composantes, voient certes pour leur part s'ouvrir une arène électorale dont ils avaient été longtemps exclus, mais dans un contexte où l'« offre oppositionnelle » va se diversifier considérablement. Les « jeunes de la révolution » et autre « génération Facebook », aux contours idéologiques et à la superficie électorale encore flous, vont tenter de convertir en bulletins de vote les dividendes de leur initiative protestataire victorieuse. Avant même l'élimination physique de leur fondateur en mai 2011, les ambitions et les stratégies du réseau Al-Qaïda avaient-elles été vraiment « tuées », une première fois, comme cela a été souvent écrit, par la dynamique du printemps arabe ? Quel béné-

face ou, le cas échéant, quel coût – politique, économique ou « migratoire » – pour l'Europe et pour le reste du monde l'émergence d'acteurs étatiques plus légitimes apportera-t-elle ?

Pourquoi 2011 ?

Ce n'est pas la première fois que les régimes autoritaires issus plus ou moins directement des indépendances sont menacés par une mobilisation légaliste forte d'une réelle assise populaire. Le précédent le plus emblématique est sans doute la victoire, en Algérie, du Front islamique du salut aux législatives de décembre 1991 et le « succès » de la réaction répressive qui l'a brutalement conclue. L'une des façons de cerner la spécificité du printemps de 2011 est de comparer les circonstances de cet échec des électeurs algériens avec celles, vingt ans plus tard, de la victoire, fut-elle encore relative, des manifestants tunisiens et égyptiens.

La première différence tient très logiquement au fait qu'en 2011 les divers blocages avérés dès 1990 avaient eu plus de vingt années pour s'exacerber. En 1991, au lendemain d'une timide ouverture politique mise en œuvre en Algérie en 1989 par le président Chadli Bendjedid pour tenter de diversifier l'assise de son pouvoir, la percée électorale des islamistes, confirmant des signaux identiques émis deux ans plus tôt par les urnes tunisiennes et jordaniennes, a poussé les autocrates arabes à mettre plus rigoureusement encore leur pouvoir hors de portée des humeurs électorales de leurs concitoyens. Cette longue montée en puissance de l'autoritarisme s'est faite avec

l'assentiment entier, souvent avec le soutien actif, des États-Unis et de la rive nord de la Méditerranée. À un usage quasi illimité de la répression, ceux que j'avais pris le parti de représenter comme des « Pinochet arabes » ont ajouté le recours à tous les ressorts de l'ingénierie constitutionnelle : l'interdiction pure et simple des partis potentiellement coupables de victoire électorale, la création d'une chambre haute (Algérie) et tous les procédés de re-traditionalisation des scrutins (Jordanie, Maroc), ainsi que le transfert du peu de pouvoir de décision abandonné aux enceintes parlementaires vers le seul cercle étroit des conseillers du Prince.

Ces moyens ont été conjugués pour faire que les institutions de façade dites « pluralistes » n'ont plus dès lors permis d'envisager ni l'alternance ni même le plus modeste changement du rapport de forces au sommet de l'État. Entre 1990 et 2011, la corruption et le clientélisme, d'une part, avec leur cortège de conséquences négatives sur les investissements et le développement, la répression, d'autre part, ont ainsi pris explicitement la place de mécanismes de représentation vidés de l'essentiel de leur contenu. 1990, année de la désillusion, au plan national, des adeptes des options légalistes, a coïncidé enfin avec un autre triomphe du *hard power*, à l'international cette fois, à savoir, dans la péninsule Arabique par la militarisation de la diplomatie pétrolière et, en Palestine, par l'explicitation mortifère de l'impasse des accords d'Oslo.

La deuxième nouveauté et non la moindre réside dans le fait que les protestations victorieuses des printemps arabes ont été

initiées par un petit nombre d'acteurs distincts des forces politiques traditionnelles, qui les ont placées de ce fait sur un registre transcendant les lignes de clivages habituelles. C'est paradoxalement parce que ses contours idéologiques étaient imprécis que la « génération Facebook » a réussi ce qu'aucun de ses prédécesseurs algériens, plus idéologiques (du printemps berbère de 1980 à la victoire du FIS en 1991), n'avaient su faire : fédérer des foyers d'opposition ancrés dans des appartenances sociales, culturelles, idéologiques ou confessionnelles différentes les unes des autres et que, bien évidemment, les autocrates avaient longtemps excellé à opposer entre elles. Corrélé à de simples exigences de « dignité » ou de « liberté », l'objectif central – la démission du « tyran » – était donc partagé, dans des proportions variables, non seulement par toutes les composantes de la société, mais également par de larges segments de l'appareil d'État. L'exaspération étant sans doute plus sociale pour les uns et plus politique pour les autres.

Outre le fait qu'il a facilité l'émergence du consensus (plus manifeste encore en Tunisie qu'en Égypte), l'usage d'un vocabulaire distinct de celui qui identifie les appartenances partisans connues (de gauche mais plus encore « islamiste ») a affecté de façon tout aussi positive la force du mouvement sur la scène internationale. Il a permis de couper l'herbe sous le pied à l'exploitation par les régimes de l'épouvantail islamiste, stratégie qui, pour avoir largement perdu de sa crédibilité auprès des électeurs concernés, était demeurée redoutablement efficace auprès d'une écrasante majorité de l'opinion occidentale.

De façon significative, le caractère abusif de l'usage de cette rhétorique de « benladenisation » des opposants est apparue de façon particulièrement explicite aussi bien en Tunisie, où elle avait constitué la colonne vertébrale de la communication du président Ben Ali, qu'au Yémen ou en Libye, où les dirigeants ont tous manipulé, sans trop de nuance, le spectre du radicalisme attribué à leurs opposants.

À l'attribution à ce lexique suprapartisan d'un caractère révolutionnairement novateur, une nuance s'impose : de telles mobilisations désidéologisées, incluant tout le spectre des oppositions, y compris islamistes, se sont déjà produites, à des échelles variables, dans de multiples terroirs. Dès le début des années 1990, les rencontres « islamistes-nationalistes » avaient jeté les premières passerelles intellectuelles entre gauches et islamistes. Sous l'égide de la communauté romaine de Sant'Egidio en 1995, l'opposition algérienne, trotskystes et islamistes réunis, avait adressé un spectaculaire signal en ce sens. Mais la communauté internationale, différence essentielle, l'avait alors superbement ignoré, préférant cautionner encore et toujours l'option militaire du tout répressif avec le coût (200 000 morts) et les résultats (une impasse politique et économique sans précédent) que l'on commence à vouloir regarder en face. Sur la base d'une revendication démocratique partagée, les islamistes yéménites ont, dès 2006, conclu au sein d'un « Forum commun » un pacte électoral avec des socialistes qui avaient longtemps été leurs pires adversaires idéologiques. Quant au Hezbollah libanais, qui a conclu une alliance électorale

avec la moitié de la communauté chrétienne, il a explicitement « désislamisé » son lexique électoral.

Troisième évolution majeure, depuis 1990 enfin, la diversification et l'individualisation des moyens d'information ont ouvert une brèche décisive dans le vieux monopole d'expression des régimes. Aux chaînes satellitaires a succédé de façon plus irrésistible encore toute la panoplie des technologies de la parole et de l'image véhiculées par Internet. En l'absence de toute couverture médiatique et donc sans susciter la moindre réaction internationale, le régime syrien avait pu exécuter (en représailles à une tentative d'assassinat du chef de l'État) près d'un millier de détenus dans la prison de Palmyre puis, en 1982, plusieurs dizaines de milliers de citoyens de la ville de Hama. Entre 1992 et 1998, les généraux algériens ont pu, avec le soutien complice des intellectuels médiatiques français et sans que leurs victimes soient en mesure de rétablir une vérité infiniment moins unilatérale, multiplier de grossières manipulations de la violence des milices créées par leurs soins. En 2011 en revanche, il est devenu infiniment plus difficile pour les autocrates d'occulter durablement les plus contestables modalités de leur action.

Le rôle attribué aux réseaux sociaux ne saurait toutefois être surévalué : merveilleux moyens d'expression individuelle (mais également, on l'oublie souvent, terrifiants moyens de contrôle policier), ils ont assurément facilité la mise en réseau des protestations mais ne les ont bien évidemment pas « créées ». Pas plus qu'Al-Qaïda n'est le « produit d'Internet », comme toute

une génération d'analystes ont cru pouvoir l'affirmer. Il n'est par ailleurs pas possible de préjuger du profil politique des usagers de ces réseaux. L'étincelle allumée par des bloggers de profil politique différenciés s'est transmise en fait à tout le corps social. Loin de se substituer aux acteurs des protestations nourries de longue date par les multiples facettes du dysfonctionnement du régime et ancrées dans leur terroirs idéologiques ou partisans respectifs, les réseaux sociaux ont plus simplement permis à leurs mobilisations d'entrer en synergie. Et ce sont bien tous les acteurs de ces différents courants contestataires et non seulement la « génération Facebook » qui vont façonner demain le nouveau paysage électoral.

Pourquoi « la Tunisie d'abord » ?

Il est extrêmement aléatoire de prétendre quantifier et hiérarchiser l'importance respective des facteurs qui nourrissent ou au contraire limitent la contestation et déterminent la capacité de résistance et de survie des régimes. Il est donc extrêmement risqué de prévoir le point de non-retour de telle ou telle trajectoire protestataire nationale. Il est moins difficile en revanche d'identifier ces multiples facteurs, ne serait-ce que pour entrevoir ce faisant la complexité des différentes configurations nationales. L'usure des régimes est le paramètre le plus facilement mesurable, à l'aune de règnes qui vont de quarante-trois ans pour le héros libyen de la « grande révolution du 1^{er} septembre 1969 » à jamais moins de dix pour les plus récents titulaires du pouvoir. Dans le cas des « monarchies républicaines » (comme la Syrie, dont l'Égypte, le Yémen et la Libye

s'apprêtaient à prendre la voie) comme dans celui des pays où des clans militaires délèguent la gestion de leurs intérêts à l'un d'entre eux (comme l'Algérie depuis la mort de Houari Boumediene en 1978), le renouvellement nominal du chef de l'État ne signifie pas que le pouvoir ait changé réellement de mains et moins encore de méthodes.

La façade institutionnelle de l'autoritarisme n'est ensuite pas partout la même. Alors que la monarchie saoudienne ou l'« État des masses » libyen, sous des constructions juridiques distinctes, interdisait *de jure* toute forme de pluralisme, Algérie, Tunisie, Maroc, Jordanie ou même Syrie masquaient leur rejet de toute alternance sous le voile d'un pluralisme fictif qui réussissait toutefois – plus efficacement au Maroc ou en Jordanie qu'en Syrie ou en Tunisie – à réguler une partie au moins des attentes de participation. La liberté d'expression, limitée partout, l'était beaucoup plus en Tunisie (à l'instar de la Syrie ou de la Libye) qu'en Égypte, voire en Algérie, où les tensions entre clans militaires se traduisent pas des joutes médiatiques qui, aux yeux de ceux qui ne connaissent pas les coulisses de la dictature, peuvent parfois faire illusion.

En Tunisie, la confiscation privative des ressources économiques nationales (« selon une logique mafieuse », comme l'avait lucidement qualifiée très tôt la diplomatie américaine) aux mains de la belle-famille du président était sans doute inégalée à l'échelle de la région. Et la Tunisie (pas plus que le Yémen ou la Syrie) ne disposait pas de la manne des États pétroliers pour alléger les conséquences des politiques de libérali-

sation économique en achetant, à l'instar du Qatar, de la Libye ou de l'Algérie, du consensus social. En 2011, les équations individuelles des leaders et leur capacité à conserver une certaine popularité varient profondément. Sur ce terrain, les rois étaient nus depuis longtemps, à l'intérieur comme sur la scène internationale, en Tunisie et en Libye – à l'inverse de la Syrie, où la cote individuelle du chef de l'État est longtemps demeurée plus élevée que ne le reconnaissaient la majorité des observateurs.

Le degré de crédibilité d'une alternative oppositionnelle est une autre variable de déclenchement ou de gel des dynamiques protestataires. La peur d'une explosion ethnique ou confessionnelle sur le mode irakien ou libanais hante ainsi les sociétés du Machrek, plus hétérogènes encore que celles du Maghreb.

À l'heure de la révolte, il est évident enfin que la mémoire des acteurs politiques et sociaux conserve l'expérience des précédentes mobilisations. Celle des Syriens et des Algériens leur rappelle, dans des contextes certes différents (la répression de Hama en 1982 et le vote islamiste de 1991), des souvenirs qui ont très vraisemblablement un effet dissuasif.

D'une libération l'autre : de la chute du tyran à l'État de droit

Au début 2011, la Tunisie puis l'Égypte ont connu d'abord un épisode de mobilisation protestataire où la pression populaire a poussé le titulaire du pouvoir à la démission. Dans les deux cas, le processus n'a été mené à son terme que parce que l'armée a considéré, sans nécessairement être acquise à l'agenda des protestataires, qu'elle n'avait plus rien à gagner à défendre un

leader trop unanimement discrédité. Cet épisode libérateur a ouvert la porte à un changement politique dont l'ampleur ne sera toutefois perceptible qu'au terme des deux étapes suivantes, dont le destin n'était pas encore scellé à l'été 2011.

Cet épisode fondateur, symbolisé dans le cas égyptien par la dénomination de la place cairote (« Tahrir », libération), a toutefois laissé à tous les niveaux de l'État un personnel politique intimement lié au régime dont seul le titulaire suprême a été déchu. Entre la contre-révolution et la soumission au catalogue entier des revendications de la rue, ils se trouvent en situation de prendre la mesure de leur marge d'action, de déterminer l'étendue des concessions qu'ils doivent faire aux protestataires, aux idées et aux énergies qu'ils ont libérées, sauf à voir la rue se remobiliser en exigeant cette fois leur complète éviction. L'heure est à des réformes de structure sur le terrain de l'ingénierie constitutionnelle et électorale, puisqu'ils sont contraints de préparer les conditions d'une possible redistribution, fut-elle à leur détriment, des cartes politiques. Dans un troisième temps, à partir de l'été 2011, des « enchères électorales » devaient redistribuer leur pouvoir passé et ils se promettaient de tout faire pour l'y récupérer, directement ou s'ils étaient, comme en Tunisie, interdit de candidature, par alliés interposés, dès les premiers scrutins. Entre-temps, avec leurs alliances, ils devaient rénover les instruments de leur communication et s'efforcer de survivre à l'éviction de leur chef.

Cette période n'était pas à l'abri d'interférences extérieures. Dans le cas de l'Égypte, il était clair que les États-Unis d'abord

et, par leur intermédiaire, Israël, à qui l'administration Obama a montré qu'elle n'avait pas grand-chose à refuser, mais également l'Europe et les monarchies pétrolières, étaient également associés. En confirmant le respect de « ses engagements régionaux », l'armée égyptienne a d'abord indiqué qu'elle était consciente de la difficulté de se démarquer trop radicalement de la lecture américaine du conflit israélo-arabe. Puis, en laissant en février deux navires iraniens traverser le canal de Suez en facilitant le rapprochement Fatah/Hamas et l'ouverture même très partielle, à la même date, du passage de Rafah (entre l'Égypte et la bande Gaza) , elle a montré également qu'elle était consciente que cette ligne défendue par le président déchu Hosni Moubarak allait être de plus en plus coûteuse face à une opinion publique désabusée par le reniement nationaliste de ses dirigeants.

Le cas de la Libye révèle un visage plus explicite quoique plus paradoxal de l'internationalisation : amorcée au bénéfice du régime par l'enrôlement de mercenaires africains puis, très vraisemblablement, de membres déchus de la garde présidentielle tunisienne, elle s'est poursuivie par le soutien de pilotes syriens et, sans doute, de colonnes entières de véhicules armés algériens. Elle a pris ensuite la forme de la mobilisation militaire occidentale décidée par la résolution 1973 de l'ONU du 18 mars 2011, prévoyant notamment l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye. Une décision initiée par la France, pour qui le printemps libyen avait vocation à faire oublier ses contreperformances diplomatiques répétées en

Tunisie et en Égypte.

Cette période de redistribution des cartes était logiquement propice à des provocations et à des manipulations, notamment de la part des anciens titulaires du pouvoir désireux de crédibiliser la rhétorique du « après nous le chaos » et d'agiter, pour ce faire, le spectre du désordre économique ou de l'intolérance, confessionnelle ou ethnique. L'enquête sur l'attentat du 31 décembre 2010 contre une église copte d'Alexandrie, qui a fait vingt-trois morts et une centaine de blessés, a pointé d'autres coupables que les « intégristes musulmans », à rechercher plutôt du côté de l'ancien ministère de l'Intérieur. Dans un tout autre registre, en Tunisie, les empoignades autour de la fixation de la date des élections pour une Assemblée constituante – finalement prévues le 23 octobre 2011 – n'ont pas été exemptes de manœuvre des divers acteurs, bien loin de la transparence recherchée.

Quelle place pour l'islam politique dans la nouvelle configuration électorale ?

L'affirmation des courants islamistes a paradoxalement joué un rôle significatif dans la longévité des régimes autoritaires, dont il a longtemps représenté aux yeux des dirigeants et des médias occidentaux une alternative parfaitement inacceptable. Pendant plusieurs décennies, ni le caractère universel et profane des frustrations que suscitait l'autoritarisme ni les dégâts qu'il provoquait dans le tissu de la relation euro-arabe ne sont apparus comme tels au regard extérieur, y compris, pour une part, académique. Les Européens ont, en effet, eu longtemps

une propension à se focaliser sur le fait qu'à partir des années 1980, dans les mobilisations protestataires, le lexique musulman avait pris le pas sur le répertoire socialisant des gauches nationalistes. Encouragés en cela par les régimes – notamment dans le sillage du coup d'État des généraux algériens en 1992 – , ils ont dénié toute légitimité aux mobilisations oppositionnelles usant d'un référentiel islamique, refusant de reconnaître l'importance de leur ancrage social et politique et les considérant comme exclusivement porteuses de revendications idéologiques largement irrecevables.

Pendant trente années, les régimes ont ainsi facilement réussi à présenter à leurs partenaires occidentaux la fraction des oppositions que leur répression contribuait à radicaliser comme la seule alternative (menaçante) à leur pouvoir. Cette perception restrictive a amené les Européens à ignorer l'ampleur des dommages relationnels causés par leur fréquentation de partenaires très largement illégitimes. Et au printemps 2011, l'absence au moins apparente des islamistes dans les rangs des premiers contestataires a conduit nombre d'observateurs à nier ou à minimiser contre toute évidence la part de l'action des islamistes dans le corps social en révolte. Le *wishful thinking* occidental, pressé d'annoncer une nouvelle fois la déroute de son vieil ennemi islamiste, a pris de ce fait de nombreux raccourcis analytiques énonçant notamment une énième version de sa disparition¹.

¹ « Pourquoi voteraient-ils pour des gens [les islamistes] qui n'étaient pas là pendant la révolution ? Ce n'est pas l'Iran de 1979, où les islamistes ont fait la révolution, ou l'Algérie de 1991 quand le Front

À partir de l'automne 2011, c'est une autre réalité qui, sans être monolithique, pourrait sans doute prévaloir. Au sein des courants islamistes, les salafistes, instrumentalisés de longue date par les régimes pour contrer au nom de leur « apolitisme » l'activisme des Frères musulmans, se sont effectivement (sauf en Tunisie où cette transaction avec le régime n'avait pas lieu) tenus à l'écart des protestations du printemps. Mais tel n'a pas été le cas des Frères musulmans. À la circonspection montrée par la vieille garde de la confrérie, peu soucieuse d'être une nouvelle fois accusée de stratégie insurrectionnelle, a succédé l'engagement de la nouvelle génération. De l'Égypte – où les partisans du oui à la réforme constitutionnelle, soutenus par les islamistes, ont remporté le 19 mars 77 % des voix – à la Tunisie – où les premiers sondages semblaient placer Ennahda dans les formations de tête, les islamistes devraient donc, et avec eux les malentendus qu'ils suscitent, continuer à faire partie intégrante du paysage politique de cette région.

Cette perspective n'est pas nécessairement synonyme de rétrécissement de l'espace démocratique. Assez logiquement, les pays peu touchés par les « printemps arabes » sont ceux où s'esquissait la sortie de l'autoritarisme, notamment parce que les élections avaient quelque chance d'affecter le rapport de forces au sommet de l'État. Or ces États ne sont pas ceux où, avec le soutien de la communauté internationale, a prévalu le tout répressif de la « lutte contre les intégristes ». Au contraire,

islamique du salut était à la tête de la contestation. Les islamistes étaient à l'avant-garde. Aujourd'hui, ils ne sont pas du tout dans la contestation » (Olivier ROY, *Rue89*, xxx).

ce sont le petit nombre de ceux où les courants islamistes ont été intégrés au jeu politique, comme la Turquie bien sûr mais également le Liban voir l'Irak. Ni la vision médiatique ni la stratégie politique dominantes ne semblaient pourtant percevoir et encore moins franchement prendre en compte cette réalité essentielle, pas plus après qu'avant le sacrifice fondateur de Mohamed Bouazizi.

À l'heure de la mondialisation, l'usure « interne » encore très relative de l'attractivité de ce lexique islamique reste par ailleurs en partie compensée « à l'international » par la poussée d'une rhétorique anti-islamique qui tend à se banaliser dans le discours politique occidental dominant.

Les printemps arabes et la fin du djihadisme ?

L'impact des printemps sur les groupes islamistes radicaux a donné lieu à une exégèse quasi unanime : avant de mourir physiquement sous les coups d'un commando militaire américain le 2 mai 2011 au Pakistan, Oussama Ben Laden, le fondateur d'Al-Qaïda, aurait été « liquidé » politiquement par les révoltes tunisienne et égyptienne qui auraient consacré l'échec de sa stratégie. Cette lecture n'est pas la seule possible. Rien n'interdit en effet de considérer à l'inverse que l'explosion populaire contre ces dictatures, dont Ben Laden avait été l'un des premiers à dénoncer l'inscription mortifère dans l'ordre mondial, est venue confirmer spectaculairement la justesse de son diagnostic. Les printemps tunisien et égyptien ont certes consacré le refus du recours à la lutte armée vers laquelle Ben Laden s'était orienté après avoir épuisé tous les recours de la négocia-

tion avec la monarchie saoudienne. Le discrédit de la violence est demeuré toutefois relatif : devant l'obstination des régimes, Libyens et Yéménites ont dû eux aussi y avoir recours, fut-ce dans une logique d'autodéfense, et les armes sont loin dès lors d'avoir perdu toute légitimité.

Il n'en demeure pas moins que les printemps arabes devraient affecter la capacité de mobilisation du camp djihadiste : l'espoir de voir émerger des institutions représentatives crédibles, en redonnant du sens aux luttes politiques nationales légalistes, pourrait en faire perdre autant aux trajectoires radicales transnationales. Outre la fin de la spirale répression/radicalisation, certaines des causes que la jeunesse radicalisée allait défendre dans l'aventure djihadiste internationale ont de surcroît des chances d'être mieux entendues par des régimes plus en phase avec leurs concitoyens. Le ralliement de l'Égyptien Aboud Zummer, l'un des assassins de Sadate, dès sa sortie de prison (en février) aux exigences de la compétition électorale, en a fourni un exemple éloquent. Si les printemps ont donc vocation à affecter significativement la configuration de la scène djihadiste internationale, bien des restrictions doivent toutefois être prises en compte .

Car il n'est pas démontré que des régimes moins autoritaires pourraient mieux résister à court terme aux pressions américaines et que, par exemple, une Égypte plus démocratique aurait les ressources (notamment économiques) pour s'abstraire des pressions de Washington dans le conflit israélo-arabe. Et si la source de radicalisation que représentait la trop grande

proximité des régimes répressifs avec la superpuissance américaine pourrait être amoindrie, deux autres des ressorts de la mobilisation jihadiste pourraient en revanche demeurer encore parfaitement « fonctionnels ».

Le « djihadisme » de l'État hébreu et de son puissant sponsor et allié américain, en premier lieu, c'est-à-dire leur propension à recourir au *hard power* en s'affranchissant de toutes les contraintes du droit international, continuent en effet à se manifester en toute impunité. Oussama Ben Laden a été, on l'oublie souvent, le révélateur autant que le responsable des profonds déséquilibres de la scène mondiale. Tant que ces déséquilibres perdureront, le lourd déficit de légitimité des États-Unis et de leurs alliés européens et israéliens auprès d'une large majorité de l'opinion publique du monde musulman restera d'actualité. Et, en second lieu, pour tous ceux aux yeux desquels les institutions politiques nationales (même après « rénovation »), régionales ou internationales n'auront pas acquis de crédibilité suffisante, la tentation de s'en détourner au profit des aléas de la lutte armée risque de demeurer présente.

François Burgat